



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 6 mai 2021

## Table des matières

<b><u>UNE « PRIME AU SUCCÈS » POUR VALORISER LE PARCOURS DES FILMS BELGES FRANCOPHONES... 3</u></b>
<b><u>UN PROJET PILOTE SCREENING COVID DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANCOPHONE..... 4</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE..... 5</u></b>

## **Une « prime au succès » pour valoriser le parcours des films belges francophones**

**Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté ce jeudi 6 mai un avant-projet de décret remplaçant les précédentes « primes au réinvestissement » par des « primes au succès » pour récompenser le parcours et le succès rencontrés par les films belges francophones en salles, en festival, en télévision ou sur les plateformes de vidéo à la demande.**

Ces primes, d'un montant maximal de 150.000 euros, concernent les producteurs, distributeurs, autrices et auteurs d'œuvres de fiction, d'animation, de documentaire, de court ou long métrage, d'initiative belge francophone répondant aux critères culturels, artistiques et techniques en vigueur pour les aides à la création.

Ces primes visent à les encourager les auteurs et autrices, réalisateurs et réalisatrices, producteurs et productrices, ainsi que les distributeurs à optimiser au maximum la diffusion de leur œuvre.

Cette réforme des primes a été concertée avec le secteur dans le courant de l'année 2021, en chambre de concertation et au sein d'un groupe de travail spécifiquement dédié. Les objectifs principaux de cette réforme sont une simplification du système, une volonté de récompenser le parcours d'un film et un recentrage des primes sur les films d'initiative belge francophone.

Afin de prendre en compte les nouvelles pratiques de consommation des films, trois portes d'entrées sont désormais possibles pour bénéficier de la prime : la salle commerciale de cinéma et les services de « vidéo à la demande », les festivals, les télévisions.

*« Après plusieurs tentatives de réformes ces dernières années, il était indispensable de revoir fondamentalement le système des 'primes au réinvestissement' en termes d'efficacité, de simplification et de lisibilité, mais aussi pour tenir compte des nouvelles pratiques de consommation des films. Le nouveau système de 'prime au succès' permettra non seulement davantage de lisibilité, mais aussi un soutien direct à la production, à la distribution et à l'écriture d'œuvres audiovisuelles futures puisque les sommes ainsi récoltées seront réinvesties dans des œuvres audiovisuelles ultérieures », conclut la ministre des Médias Bénédicte Linard.*

---

**Cabinet de Bénédicte LINARD**

Lauriane Douchamps

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## Un projet pilote screening COVID dans l'enseignement supérieur francophone

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de la promotion sociale, Valérie Glatigny, approuvé un projet pilote de screening de masse des étudiants et des membres du personnel. Ce dispositif permettra de tester chaque semaine les membres du personnel ainsi que les étudiants qui le désirent afin d'identifier le plus rapidement possible des clusters potentiels.

« La vaccination est, et restera le moyen le plus fiable pour retourner à un taux de présence à 100 % dans les établissements de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de Promotion sociale. Toutefois, afin d'avoir la certitude de commencer l'année académique 2021/2022 avec un taux de présentiel de 100%, il est important d'anticiper, et d'analyser l'opportunité de mettre en place toutes les mesures de protection sanitaire nécessaires, y compris le testing, pour permettre d'assurer au mieux la sécurité des étudiants et membres du personnel présents dans les bâtiments », souligne d'emblée **Valerie Glatigny**.

### 1. Un screening hebdomadaire des étudiants

Le dispositif de screening (test régulier sur de grandes populations) a pour objectif de tester chaque semaine les membres du personnel ainsi que les étudiants. Il permet, d'une part, de les informer de leur statut et de les inviter à prendre des mesures adéquates si nécessaire (prise en charge médicale, mise en quarantaine, etc) et, d'autre part, de surveiller l'apparition de foyers de contamination au sein des établissements pour y adopter des stratégies ciblées. Il s'agit d'un instrument complémentaire aux gestes barrières.

### 2. Une phase pilote activée dès ce mois de mai 2021

Afin d'aborder la rentrée dans les meilleures conditions, une phase pilote sera lancée à partir du début de la semaine prochaine et jusqu'à la fin juin. Tous les enseignants, les membres du personnel et les étudiants majeurs présents dans les établissements qui se portent volontaires seront invités à prendre part au processus de screening.

46 établissements ont indiqué être intéressés par cette phase pilote avant septembre (96 implantations) - 5 Universités, 5 Hautes Écoles, 6 Écoles supérieures des Arts, 30 établissements d'enseignement de promotion sociale.

La méthodologie retenue se basera sur l'utilisation d'un kit d'autoprélèvement salivaire qui ne nécessite pas l'intervention d'un médecin : l'échantillon de salive est prélevé à domicile par la personne elle-même. Les échantillons sont ensuite acheminés vers les laboratoires au départ de l'établissement. L'analyse se fait le jour même par la méthode d'amplification PCR, identique à celle employée pour les prélèvements nasopharyngés réalisés à l'aide d'écouvillons.

---

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

## **Contacts presse**

### **Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

Nicolas Reynders

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

### **Cabinet de Frédéric DAERDEN**

Xavier Gonzalez

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

### **Cabinet de Bénédicte LINARD**

Lauriane Douchamps

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

### **Cabinet de Valérie GLATIGNY**

Olivier Schotte

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

### **Cabinet de Caroline DESIR**

Jean-François Mahieu

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75